



ANIMATION NATURA 2000
VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER
18-58
RAPPORT D'ACTIVITE 04/2015-03/2016

Des actions réalisées avec le soutien de:

Avril 2016



Tables des matières

1.	Sensibilisation, communication	3
2.	Veille, conseil, appui technique	5
3.	Articulation avec les politiques publiques	6
4.	Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	7
4.1.	Pastoralisme ligérien	7
4.2.	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (2015 et 2016)	9
4.3.	Contrats et Chartes Natura 2000	11
5.	Évaluation et amélioration du dispositif	12
6.	Gestion administrative et financière	13

1. Sensibilisation, communication

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Gazette Natura 2000	A l'article déjà rédigé sur les espèces exotiques envahissantes, sont venus s'ajouter des brèves, un bilan des contrats Natura 2000 réalisés depuis le début de l'animation et un édito de Mr Gorce, Président du comité de pilotage. Après sa mise en page puis son impression, la diffusion de cette quatrième édition de la Gazette pourra donc commencer prochainement, notamment au cours du prochain séminaire sur l'animation des sites Natura 2000 (22/04/2016).	CEN C	2	5.48	Nombre d'exemplaires édités : 1000	Edition du numéro 5 de la Gazette. Comme pour les précédentes éditions, les sujets abordés suivront de près l'actualité des sites Natura 2000 et valoriseront les actions réalisées.
		CEN B	10	10		
Site internet	La totalité des rubriques du site internet a été amendée et une refonte de l'apparence générale a également été effectuée afin de le rendre plus attrayant. Différents événements de l'animation des sites Natura 2000 ont également fait l'objet d'une actualité : élection de Mr Gorce à la présidence du comité de pilotage, rassemblement du comité de pilotage et réunion d'information sur les MAEC. Un problème demeure cependant sur l'affichage en page d'accueil des actualités les plus récentes, sans qu'une solution n'ait pu être trouvée.	CEN C	1,5	2.74	-	Résolution du problème d'affichage des actualités en lien avec l'ATEN, structure qui abrite la pépinière des sites internet dédiés aux sites Natura 2000, afin que les événements de l'animation puissent apparaître en page d'accueil. Plusieurs thématiques pourront faire l'actualité en 2016-2017 : prochain séminaire sur l'animation, comité de pilotage, évolution du déploiement du pastoralisme, MAEC...
Réunion auprès des élus	La nouvelle implication du Pays Bourgogne Nivernaise a induit de multiples échanges propices à la mise en place d'un partenariat constructif. De ces échanges sont notamment issus la rédaction d'un courrier à destination de l'ensemble des élus des communes des sites Natura 2000 pour leur offrir la possibilité d'une intervention sur l'animation au cours du conseil municipal ou de tout autre moment de leur choix. La volonté de Mr Gorce de voir un rassemblement des élus de ce territoire a également abouti à l'organisation d'un séminaire sur l'animation des sites Natura 2000. Ce dernier – à destination des élus des communes, communautés de communes et pays – se tiendra le 22 avril 2016. Il comprendra des temps de terrain avec la visite de sites objets d'actions partenariales et de temps en salle pour favoriser les échanges et l'appropriation de l'animation par les élus.	CEN C	1.5	15.42	Nombre de communes contactées pour une intervention : 51 Nombre de communes, communauté et pays invités au séminaire : 67	Poursuite de l'organisation et tenue effective du séminaire. Selon les demandes, interventions spécifiques au cours des conseils municipaux ou autres moments pour échanger sur l'animation et éventuellement aborder des sujets plus spécifiques

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

Réunions publiques thématiques	<p>Deux rencontres thématiques ont eu lieu au cours de la période :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre d'agents de l'ONEMA (Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et de l'ONCFS (Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage) 58 (01/12/2015) - Rencontre d'agents du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) délégation Ile de France – Centre (29/02/2016) <p>Ces deux rencontres avaient pour objectifs d'améliorer la connaissance des fonctions de chacun et ainsi de favoriser/améliorer les partenariats.</p>	CEN C	1.5	1.79	Nombre d'acteurs rencontrés : 7	Poursuite des rencontres d'acteurs des sites Natura 2000 selon les opportunités et en axant la communication vers les acteurs économiques, notamment ceux du tourisme tels que loueurs de canoë, marinières de Loire ou pêcheurs professionnels.
Communication régulière auprès de la presse	La tenue prochaine du séminaire sur l'animation des sites Natura 2000 fait l'objet de la diffusion d'un communiqué de presse auprès de l'ensemble des médias locaux susceptibles de couvrir cet événement.	CEN C	1	0.11	Nombre d'événements ayant fait l'objet d'une communication auprès de la presse : 1	Communication auprès de la presse lors d'événements marquants et rédaction d'un article sur les sites dans un des prochains numéros de Bourgogne Nature.
Autre action : suivi de l'APPB Sternes	Les actions liées à la construction de l'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) Sternes ont consisté en des échanges avec les services de l'État en charge de sa construction, échanges avec certains usagers du site à ce sujet et estimation des besoins en termes de prospection et d'affichage.	CEN C	5	1.32	-	Mise en œuvre des actions inhérentes à l'application effective de l'APPB en 2016 : <ul style="list-style-type: none"> - cartographie des résultats des prospections, - construction et édition des panneaux, - concertation auprès des usagers sur les sites effectifs de reproduction nécessitant la mise en place de l'APPB en 2016, - participation aux réunions sur les modalités pratiques de pose et dépose des panneaux.

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

2. Veille, conseil, appui technique

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Veille générale des projets tout au long de l'année	L'accompagnement et la disponibilité auprès des porteurs de projets soumis à évaluation d'incidence ont continué selon les demandes des différents acteurs et des sollicitations des services de l'État. Un appui technique a également pu être fourni aux administrations, à leur demande, lors de l'instruction des dossiers. Il est à noter que la période 2015-2016 a vu une augmentation considérable du nombre de projets suivis (Cf. indicateurs) par rapport à la période 2014-2015. Les explications peuvent en être :	CEN C	5	12.35		
Appui technique aux administrations lors de l'instruction des dossiers tout au long de l'année	<ul style="list-style-type: none"> - un plus grand nombre de projets nécessitant un suivi, - une meilleure connaissance des dispositifs réglementaires par les porteurs de projet et des moyens mis à leur disposition pour qu'ils soient accompagnés dans leur démarche, - un relationnel de qualité avec les services de l'État en charge de l'instruction des dossiers qui aboutit à une optimisation du suivi des projets et donc à une meilleure prise en compte des enjeux liés aux sites Natura 2000. <p>Une affiche sur les évaluations d'incidence a été créée et imprimée par la DREAL Bourgogne afin qu'elle soit affichée dans l'ensemble des communes nivernaises des sites Natura 2000. L'objectif visé est la communication sur le dispositif et l'accompagnement le plus en amont possible des porteurs de projets. La diffusion de cette affiche a eu lieu au cours du comité de pilotage et se poursuit à l'occasion de rencontres avec les communes nivernaises des sites.</p>	CEN C	5	5.52	Nombre de projets suivis ou réponses aux sollicitations des services instructeurs : 26 ; Nombre de communes ayant pris une affiche sur l'évaluation des incidences : 4	Poursuite de la communication sur le dispositif d'évaluation d'incidence (notamment de la diffusion de l'affiche auprès des communes), du suivi des projets et de la disponibilité auprès des services instructeurs et des acteurs des sites Natura 2000.

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

3. Articulation avec les politiques publiques

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Participation aux réunions diverses (ONF, CRPF, DREAL, DDT, Agence de l'Eau...)	En fonction des demandes des différents acteurs et dans le cadre du partenariat étroit avec les services de l'État, plusieurs projets ont été suivis, qu'il s'agisse de fournir des informations aux services instructeurs, de procéder à un accompagnement en amont des porteurs de projets ou de participer à des réunions sur des plans ou programmes pouvant concerner les sites Natura 2000. L'objectif étant d'assurer la cohérence des projets et programmes avec la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.	CEN C	4	7.79	Nombre de projets suivis / réponses à sollicitations des services instructeurs / participation à des réunions sur des programmes, plans ou projets : 15	Poursuite du suivi des projets, plans et programmes et de la disponibilité auprès des services instructeurs et des acteurs des sites Natura 2000.
		CEN B	1	0		

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

4. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

4.1. Pastoralisme ligérien

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Pastoralisme ligérien	<p>Le déploiement du pastoralisme sur les sites Natura 2000 s'effectue dans le cadre du programme Pasto'Loire et a continué en 2015-2016. Cela a consisté en l'accompagnement des propriétaires et/ou gestionnaires qui ont vu ou souhaitent voir du pastoralisme sur leurs parcelles. Les secteurs concernés en 2015-2016 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Golf de Sancerre : rencontre (16/06/2015) et travail sur les modalités de mise en place du pastoralisme, - Les Chamons (Marzy) : information du propriétaire (LPO58), en accord avec l'exploitant agricole (Past'Horizon) sur les modalités de pâturage prévues dans le Plan de gestion Pastorale de la MAEC. Cette action a ensuite amené à une concertation avec la LPO58, pour leur permettre de rédiger un cahier des charges de mise à disposition du site qui soit compatible avec la MAEC, - Réserve Naturelle du Val de Loire : mise en cohérence entre le dispositif Natura 2000 (déploiement du pastoralisme ligérien, nouvelles surfaces agricoles et plans de gestion pastoraux liés aux MAEC), la réglementation et les objectifs du plan de gestion de la RNVL, - Espace Naturel Sensible du Bec d'Allier (Gimouille) : échanges sur les aspects techniques et administratifs du pastoralisme et rencontre sur site (30/03/2016). 	CEN C	8	13.16	<p>Nombre de réunions/rencontres : 7 ; Nombre de sites ayant fait l'objet d'un accompagnement : 5 ; Nombre de bergers/chevriers suivis : 3 (tous de Past'Horizons)</p>	<p>Continuer le déploiement du pastoralisme sur les sites via l'accompagnement des gestionnaires et éleveurs. Plusieurs exploitants du site pratiquant de longue date un pâturage extensif (souvent bovin) sur les bords de Loire et d'Allier pourraient être intégrés au programme, des démarches en ce sens pourront donc avoir lieu en 2016-2017. Participation à la vie du programme via la participation au copil, comités techniques et à la construction de nouveaux outils.</p>
	<p>Des échanges avec plusieurs exploitants engagés en MAEC ont également eu lieu : Christelle Gillaizeau (03/03/2016) et Élise Colas (16/03/2016), pour la gestion réalisée au Bec d'Allier à Cuffy.</p> <p>Les spécificités du pastoralisme itinérant ont imposé l'adaptation des plans de gestion pastoraux des MAEC par rapport aux parcelles d'éleveurs conventionnels, avec notamment un travail sur la définition de différentes modalités de pâturage en itinérance ou en parcs mobiles sur les sites concernés.</p> <p>Sur le site des Brocs, suite à l'échéance du contrat Natura 2000 de pâturage porté par le Cen Bourgogne et à la réunion menée avec l'ensemble des acteurs actant la mise à disposition du site à Past'Horizon en surface agricole, 2015 a été une année d'évolutions avec l'arrivée d'une nouvelle bergère et de nouvelles périodes de pâturage. Un accompagnement technique a donc été réalisé sur ce point.</p> <p>Enfin la participation à la vie du programme Pasto'Loire s'est</p>	CEN B	7	5.5		

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

déroulée via le comité de pilotage régional (26/05/2015) et le comité technique (09/02/2016). Ce dernier a mis en évidence la nécessité de créer de nouveaux outils pour optimiser le développement du pastoralisme via l'accompagnement des gestionnaires et des éleveurs.

4.2. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (2015 et 2016)

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Démarchage des contractants	<p><u>Campagne 2015</u> L'animation s'est poursuivie par les échanges avec les organismes financeurs, les services des DDT, la tenue d'une permanence (02/04/2015), la relance des exploitants, une réunion auprès des exploitants du Val d'Allier dans le Cher (24/04/2015), le recueil des projets d'engagements, la rédaction des notices et la participation aux comités techniques. Il est à noter qu'à l'heure actuelle des incertitudes demeurent quand au budget alloué à la partie Centre-Val de Loire du territoire et quand au plafond de la MAEC système herbager et pastoral côté Nièvre. La comparaison entre les surfaces engagées en 2014 et à réengager en 2015, avec les estimations pour 2015, met en évidence une très nette diminution des surfaces sur la partie Cher (-283ha par rapport à 2014) qui peut s'expliquer par un contexte incertain et un plafonnement des MAEC localisées à 7600 euros/exploitations/an. Ce dernier limite grandement les possibilités d'engagement d'exploitants par ailleurs intéressés et exploitant de nombreuses parcelles incluses dans les sites Natura 2000. A l'inverse, en Bourgogne, où les MAEC localisées ne font pas l'objet de plafond, les estimations traduisent une augmentation des surfaces (+288ha par rapport à 2014).</p> <p><u>Campagne 2016</u> L'animation de la campagne 2016 a débuté avec la construction et le dépôt du projet en fin d'année 2015, et continue avec la tenue d'une réunion d'information auprès des exploitants (19/02/2016), le début des relances, le recueil des questionnaires, ainsi que la participation aux comités techniques et à la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) de Bourgogne (22/03/2016)</p>	CEN C	56	63.38	<p><u>2015</u> Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC localisée /surface estimée – Cher : 16 / 354 ha ; Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC système / surface estimée – Cher : 16 / 1074 ha ; Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC localisée /surface estimée – Nièvre : 37 / 1558 ha ; Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC système / surface estimée – Nièvre : 31 / 3599 ha</p> <p><u>2016</u> Nombre d'exploitants contactés : 21</p> <p>Nombre de réunions du comité technique : 3</p>	<p>Finalisation de la campagne 2015 inféodée aux informations sur l'enveloppe budgétaire attribuée sur la partie Centre-Val de Loire et à la décision de modification du plafond de la MAEC système herbager et pastoral en Bourgogne.</p> <p>Poursuite de la campagne 2016 avec la relance des exploitants, la tenue d'une formation sur la MAEC système herbager et pastoral, la rédaction des notices, suivi budgétaire de la campagne, échanges avec les services de l'État et les organismes financeurs, participation au comité technique et comité de pilotage.</p>
Diagnostiques des exploitations	<p><u>Campagne 2015 :</u> Des surfaces agricoles utiles appartenant à 51 exploitants agricoles ont fait l'objet de diagnostics dans le cadre de cette action, pour des surfaces d'environ 1500 ha en région Bourgogne et 400 ha en région Centre Val-de-Loire sur les pelouses et prairies du Val de Loire et de l'Allier. Le travail suivant a été réalisé sur chaque parcelle pour les MAEC localisées avec un diagnostic permettant d'évaluer : - les particularités écologiques de la parcelle ; - les enjeux identifiés et les habitats et/ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire ; - en conclusion : détermination de la mesure adaptée</p>	CEN B	80	78.5	<p>Surface totale diagnostiquée en 2015 : 1845 ha</p>	<p>Les diagnostics doivent se poursuivre pour permettre la contractualisation des exploitants en 2016. Une formation collective sur la MAEC systèmes herbagers et pastoraux aura également lieu.</p>

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

	<p>suivant les pratiques et les enjeux présents sur la parcelle. Les parcelles diagnostiquées concernent pour une proportion importante des parcelles contractualisées précédemment en MAEt. Pour les parcelles concernées par des habitats d'intérêt communautaire pelousaires et contractualisées avec des mesures comprenant HERBEO9, un plan de gestion pastorale a été établi. Quand des interventions mécaniques étaient à prévoir (mesure _HE09), un cahier des charges des interventions a également été défini. Neuf plans de gestions pastoraux concernant environ 400 ha situés à proximité immédiate de la Loire ont ainsi été rédigés et transmis à la DDT et aux exploitants agricoles. Concernant la MAEC Système Herbager et Pastoraux, une formation individuelle a été réalisée pour les agriculteurs également concernés par des mesures localisées. Une formation collective pour les agriculteurs intéressés sur le PAEC élargi a été réalisée le 19/05/2015 à Mars-sur-Allier.</p> <p><u>Campagne 2016 :</u> Afin d'étaler la période de réalisation des diagnostics, les premiers diagnostics pour des MAEC 2016 ont été réalisés avant le 31/03, auprès d'exploitants déjà engagés auparavant et qui connaissaient donc le système.</p>					
Montage administratif des dossiers et assistance aux agriculteurs	Le contexte de 2015 a induit une forte demande des exploitants pour obtenir des informations (principalement sur l'instruction des dossiers, contexte budgétaire, acceptation ou non des demandes, etc), traduisant ainsi l'incertitude liée aux modalités budgétaires et de mise en œuvre des PAEC, ainsi que les difficultés qui en découlent pour les exploitants souhaitant s'investir dans la démarche.	CEN C CEN B	7 	9.65 	-	Continuer de répondre le plus précisément possible aux demandes. Une réunion d'étape et d'échanges auprès des exploitants engagés pourra être envisagée pour assurer le maintien d'un dialogue et d'un partenariat constructifs malgré les difficultés rencontrées.
Bilan et évaluation globale	Cette action sera effectuée sur la tranche 2017-2018 pour faire le bilan des trois années d'engagements (2015, 2016 et 2017)	CEN C CEN B				

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

4.3. Contrats et Chartes Natura 2000

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Montage de contrats et charte en prenant en compte la spécificité du domaine public fluvial	<p><u>Contrats</u> Si l'absence de budget en 2015 n'a pas permis la signature de nouveaux contrats, l'actualité du dispositif a été suivie et, selon les enveloppes attribuées, des projets pourront voir le jour en 2016. Ainsi un bilan des potentiels contrats (nouveaux, anciens qui n'avaient pu aboutir et reconductions) a été réalisé. Un point sur les potentiels contrats a également été fait avec les gestionnaires de la Réserve Naturelle du Val de Loire. Deux contrats potentiels ont fait l'objet d'une estimation financière : Les Vallées à Couargue et les Iles de la Gargaude à Ménétréol-sous-Sancerre. Les réflexions quand à la poursuite des actions d'entretien des milieux ouverts restaurés se sont également poursuivies, notamment sur les Chamons à Marzy et sur l'Espace Naturel Sensible du Bec d'Allier à Gimouille</p> <p>Un bilan des contrats signés entre 2009 et 2014 a été réalisé, permettant de mesurer l'impact et l'efficacité des travaux de restauration et d'entretien sur l'état des milieux naturels à l'échéance des travaux. Les secteurs concernés sont les suivants : Ile du Bas (Mesves-sur-Loire), La Chaume (Mesves-sur-Loire), Malaga (Pouilly-sur-Loire), Les Saulières (Herry), les Iles de la Gargaude (Ménétréol-sous-Sancerre), Les Chamons nord et sud (Marzy), le Sentier du Ver-Vert (Nevers), l'Ile du pont de la Batte (La Chapelle-Montlinard) et le Bec d'Allier (Cuffy)</p> <p>Le résultat de ces suivis est dans la majorité des cas positifs mais met en lumière la nécessité d'une poursuite de l'entretien sur le long terme pour les secteurs ayant bénéficié de travaux de réouverture, au vue de la dynamique des rejets ligneux.</p> <p><u>Charte</u> Conformément à la demande liée à la diminution du remboursement par l'État de la part communale de la TFNB, il n'a pas été réalisé de démarchage actif de nouveaux contractants à la Charte et aucune demande d'informations n'a été émise à ce sujet.</p>	CEN C	15	6.14	Nombre de suivis réalisés : 10	<p><u>Contrats</u> Le contexte budgétaire en région Centre-Val de Loire ne permettra pas de déposer des projets avec des montants importants, cependant il est possible de travailler sur des projets de moindre envergure. En Bourgogne, des projets peuvent être préparés en vue d'une enveloppe en cours d'année 2016.</p> <p><u>Charte</u> Absence d'animation active du dispositif auprès des propriétaires privés, mais réponse à toute demande d'information à ce sujet. Le Charte, qui reste un outil opérationnel malgré le contexte, pourra être présentée aux communes des sites Natura 2000.</p>
	CEN B	20	24			

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

5. Évaluation et amélioration du dispositif

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées, de leur pertinence	La rédaction du rapport annuel d'activité fait le point sur les actions menées et sur la mise en œuvre des mesures des docobs à travers les différentes actions décrites. L'analyse peut également permettre de réajuster l'animation pour optimiser la mise en œuvre des mesures, voire, si cela s'avère nécessaire, d'aboutir à des propositions de modification des docobs.	CEN C	4	0	-	Rédaction d'un rapport d'activité pour chaque tranche d'animation et d'un rapport triennal au terme des trois années d'animation.
Évaluation de la mise en œuvre des docobs	Cette action est prévue pour 2016-2017 et sera réalisée par des personnes affiliées à des services différents de ceux des animateurs Natura 2000. Ces derniers leur fourniront néanmoins l'ensemble des informations nécessaires	CEN C				
		CEN B				
Réactualisation des docobs	Cette action sera réalisée en 2017-2018 et découlera des conclusions de l'évaluation de la mise en œuvre des docobs. Elle répond à plusieurs objectifs : intégration des connaissances scientifiques et naturalistes, proposition de mesures communes à l'ensemble des docobs.	CEN C				
		CEN B				
Études complémentaires et amélioration du docob	Deux études complémentaires seront réalisées au cours des trois années d'animation : suivi de l'état de conservation des forêts alluviales (2016-2017) et étude des Gomphidés de Loire d'intérêt communautaire (2017-2018)	CEN C				
		CEN B				

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

6. Gestion administrative et financière

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Gestion financière	L'action 2015-2016 s'est principalement orientée vers des actions déjà financées dans le cadre de l'animation Natura 2000. Il n'y a donc pas eu de recherche financière.	CEN C	3	0		Si nécessaire, recherche financière pour mettre en place des actions du docob qui ne seraient pas finançables via Natura 2000.
Assistance à l'organisation du Copil	Le comité de pilotage s'est tenu le 22 juin 2015 à la Charité-sur-Loire. Son organisation a été réalisée en lien avec les services de l'État et le Pays Bourgogne Nivernaise. S'il a fait le bilan des actions menées au cours de la période 2014-2015 et de celles prévues pour 2015-2016, trois actions ont aussi été approfondies : <ul style="list-style-type: none"> - déploiement du pastoralisme sur les sites Natura 2000, - campagne MAEC 2015 avec notamment les interventions de Mr Claude Julien (exploitant dans le Val d'Allier côté Cher et Président des Amis du Val d'Allier) et Mr Benoit Millet (exploitant dans le Val d'Allier côté Cher), - projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pour la protection des sites de reproduction des sternes. 	CEN C	2	7.57	Nombre de réunion du comité de pilotage : 1 ; Nombre de participants au comité de pilotage : 43	Rassemblement du comité de pilotage pour la tranche 2016-2017, probablement en juin 2016. Une nouvelle forme est envisagée avec la visite d'un ou plusieurs sites bénéficiant d'actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation Natura 2000.
		CEN B	1	1		
Suivi de la conduite de l'animation	Le présent bilan annuel d'activité est rédigé pour la période d'animation 2015-2016, il reprend les temps réalisés pour chacune des missions. Il n'y a pas eu d'avancée dans le remplissage de SUDOCO au cours de la période 2015-2016. L'animation conjointe d'un ensemble de 5 sites Natura 2000 constitue cependant une difficulté dans la cohérence du remplissage de SUDOCO.	CEN C	4	4.02	Nombre de rapports rédigés : 1	Rédaction du rapport annuel d'activité 2016-2017 en mars et/ou avril 2017. Poursuite du remplissage de SUDOCO.
		CENB	2	2		
Relation avec les services de l'État	Des échanges réguliers ont lieu à la fois avec les services de l'État, maître d'ouvrage de l'animation, et le Pays Bourgogne Nivernaise. Cette mission implique également la participation aux deux journées du Club opérateurs Natura 2000 organisée par la DREAL Bourgogne (24 et 25/09/2015) – au cours de laquelle une présentation des actions menées dans le cadre des MAEC a été effectuée – et à la journée des animateurs Natura 2000 organisée par la DREAL Centre-Val de Loire (10/03/2016). Ces journées sont l'occasion d'échanges d'expériences et techniques entre les animateurs de sites Natura 2000 d'une même région et permettent de faire le point avec les services de l'État sur les modalités et actualités du programme Natura 2000.	CEN C	4	1.35	-	Poursuite du partenariat avec les services de l'État et le Pays Bourgogne Nivernaise. Participation au prochain Club Opérateurs et à la prochaine journée des animateurs Natura 2000.

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2015-2016

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Mr Gaëtan Gorce – Pays Bourgogne Nivernaise

Animateurs : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne